



1550 P^e le cruel.
1556 Bulle
1560 Franç. interd.
1562 Amurat.



2^e Maison royale.
1 Phil le hardi.
2 Jean s. peur.
3 Phil. le bon.
4 Char. le tém.
tué en 1477.



51.

JEAN II

LE BON.

av. 1550.
m. 1564.

rè. 14.
m. 56.

épouse BONNE de Luxembourg.
Jeanne d'Auvergne.

140

— Faits principaux. —

— Faits détachés. —

— Faits contemporains. —

- 1^o — deux connétables périssent misérablement : Raoul, comte d'Eu, que Jean fait décapiter le croyant vendu à Édouard III, et Charles Lacerda que Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, gendre du roi, fait assassiner.
- 2^o — intrigues et conspiration de Charles-le-Mauvais qui s'unit aux Anglais, et que Jean fait arrêter.
- 3^o — les partisans de Charles appellent à leur secours Édouard III, qui envoie en France son fils, le prince de Galles, surnommé le Prince Noir.
- 4^o — Jean, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, est envoyé à Londres où il trouve pour compagnon de captivité David II Bruce, roi d'Écosse.
- 5^o — Charles, échappé de prison, arme contre le dauphin, reconnu lieutenant du royaume pendant la captivité de son père, et le force à fuir de Paris.

1556

— Jean eut quatre fils : l'aîné, Charles, porta le titre de Dauphin, comme premier Dauphin viennois de la maison de France.
Louis d'Anjou, le second, fut la tige des rois de Naples de la deuxième maison d'Anjou.
Le troisième fut Jean, duc de Berry.
Philippe-le-Hardi, chef de la deuxième maison royale de Bourgogne, fut le dernier. Cette maison compte 4 ducs :
1^o Philippe-le-Hardi (1565) qui hérite, par sa femme, des comtés de Bourgogne, d'Artois, de Flandre, de Nevers, etc. ;
2^o Jean-sans-Peur, qui fait assassiner Louis d'Orléans, et qui est assassiné lui-même sur le pont de Montereau ;
3^o Philippe-le-Bon qui se joint aux Anglais pour venger son père ;
4^o Charles-le-Téméraire, ennemi de Louis XI, tué au siège de Nancy (1477).
Jean hérita du duché de Bourgogne comme plus proche parent du dernier duc Philippe de Rouvres, par sa mère Jeanne, femme de Philippe VI, et sœur d'Eudes, avant-dernier duc.
— Sous son règne, qui fut très-agité, il y eut 6 tenues d'États-Généraux.
— Il institue, en opposition à celui de la Jarretière, l'ordre de l'Étoile, le premier créé par nos rois, dont la devise était : *Monstrant viam regibus astra* (les astres conduisent les rois), par allusion à l'étoile des trois Mages. Il ne subsista que jusqu'au règne de Charles VIII, qui l'abolit à cause de l'ordre de Saint-Michel.
Bonne de Luxembourg, première épouse de Jean, se montra aussi bonne d'effet que de nom : leur union de dix-sept ans fut parfaite et sans aucun nuage.

- 1550 — Avènement, au trône de Castille et de Léon, de Pierre-le-Cruel.
- 1556 — Fameuse Bulle d'or publiée par l'empereur Charles IV qui réduit à 7 le nombre des électeurs, et qui établit l'élection des empereurs.
- 1560 — Édouard III interdit l'usage du Français dans les actes publics en Angleterre, où l'on s'en était servi depuis Guillaume-le-Conquérant.
- 1562 — Amurat I^{er} institue la milice des Janissaires, composée d'enfants chrétiens élevés dans le mahométisme.

— Faits principaux. —

6° — la révolte des Parisiens, excitée par Marcel, prévôt des marchands et partisan de Charles, et la *Jacquerie*, faction des paysans soulevés contre la noblesse, ajoutent aux malheurs de la France.

7° — le dauphin déclaré régent à sa majorité (24 ans), rétablit l'ordre et la tranquillité; il rentre dans Paris revenu au devoir après la mort de Marcel, tué par le fidèle Jean Maillard.

1538

8° — un traité de paix, conclu à Breteigny près de Chartres, donne la liberté au roi détenu depuis quatre ans.

1560

9° — Jean aliène le duché de Bourgogne en faveur de son fils Philippe-le-Hardi, chef de la deuxième maison royale.

1565

— Faits détachés. —

— Charles-le-Mauvais, fils et successeur de Jeanne II de Navarre (fille de Louis X) et de Louis d'Evreux (frère de Philippe IV), était irrité de n'avoir point obtenu pour la dot de sa femme, fille de Jean II le Bon, le comté d'Angoulême, qui avait été donné au connétable.

— La position du Prince Noir, embarrassé dans des vignes, près de Poitiers, était si difficile, qu'il demanda la paix, une trêve de sept ans, offrant de rendre toutes ses conquêtes. Les Français combattirent vaillamment, mais sans ordre; le roi reçut deux blessures au visage. Il voulait faire le prince prisonnier; ce fut lui qui le fut. Philippe-le-Hardi, son fils, qui avait donné des preuves d'intrépidité, partagea sa captivité; le dauphin Charles eut le bonheur d'échapper et de sauver la France par sa grande sagesse.

— Les troupes congédiées après le traité de Breteigny, se trouvant sans ressources, se forment, pour piller, en bandes appelées *grandes compagnies*, *malandrins*, *routiers* ou *tard-venus*. Elles étaient protégées secrètement par Edouard et Charles. Elles firent essuyer à Brignais près de Lyon une déroute complète au connétable Jacques de Bourbon, comte de La Marche, 2^e fils de Louis, 4^{or} duc de Bourbon. 1561.

— La France était divisée par la Loire en deux parties, la *Languedoyl* au nord, et le *Languedoc* au midi. (Oui se disait ou prononçait *oyl*, *oc*.)

— Jean de Muris ou de Meurs, Parisien, invente les rondes, noires, croches, etc., pour donner une valeur inégale aux notes ou points de la gamme de Gui d'Arezzo.

Sujet de la Gravure.

Dans la nuit du 30 au 31 juillet 1538, le prévôt Étienne Marcel, au moment de livrer Paris aux Anglais pour y faire proclamer roi Charles-le-Mauvais, est tué par le brave et loyal Jean Maillard, qui, indigné de sa félonie, lui fend la tête d'un coup de hache.

CARACTÈRE. — *Aucun prince ne profita plus que Jean à l'école de l'adversité. D'abord dur, fougueux, colère, il devint après ses malheurs doux, modéré, recherchant les bons conseils.*



HISTOIRE DE FRANCE,

MÉTHODIQUE ET COMPARÉE,

AVEC TEXTE, TABLEAUX SYNOPTIQUES ET SOIXANTE-TREIZE GRAVURES SUR ACIER,

EMPLOYÉE POUR L'ÉDUCATION

DES ENFANTS DE FRANCE ET DE S. M. T. F.

PAR M. COLART, LEUR INSTITUTEUR,

Premier Élève et successeur de l'abbé Gaultier, Membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.

2^e ÉDITION.

Paris,

CHEZ CH. GOSSELIN, LIBRAIRE, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 9.

M. DCCC. XXXVI.